

Activités et Techniques de Communication, Mention Communication publique

RNCP17120 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	320
Code(s) ROME	E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Franche-Comté - Besançon

<http://www.univ-fcomte.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

le titulaire du diplôme. est un professionnel Chargé de communication au sein du service communication d'une grande collectivité territoriale, d'un groupement de collectivités ou d'un établissement public, d'un organisme de développement local, (ex. agence de développement, organisme consulaire, etc.), ou de toute structure menant une mission de service public. Associé à une sensibilité juridique, administrative, littéraire ou technologique, ses compétences techniques en communication lui permettent d'être à l'aise dans le contexte de la vie publique locale, avec ses institutions et ses règles Le titulaire de diplôme peut évoluer dans de nombreuses structures, dans un secteur en pleine expansion,

- Il participe à l'élaboration de la stratégie de communication de la collectivité
- Il organise des actions de communication et de relations publiques, selon les objectifs et le cadre défini par la collectivité
- Il conçoit et, le cas échéant, réalise des produits de communication
- Il prépare le recueil, l'analyse et le traitement de données d'enquêtes, participe à leur interprétation
- Il assiste et conseille en termes de communication les services de la collectivité
- Il participe à la gestion administrative et budgétaire du service
- Il Développe des partenariats et les relations avec la presse

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1- Le titulaire est capable de construire l'identité du territoire et assurer sa promotion grâce à la connaissance du territoire, identité territoriale (diagnostic territorial, leviers d'action),

- Participer à la stratégie de communication (projet de territoire, plan de communication)
- Participer à la stratégie de développement local (promotion du territoire auprès des agents économiques, marketing territorial)
- Appliquer au cas particulier de la stratégie de communication touristique

2. Le titulaire est capable de communiquer vis-à-vis des citoyens :

- Mettre en œuvre les outils, les méthodes, le processus, la connaissance des fondements de la démocratie participative
- utiliser avec pertinence les outils de communication interactifs

- appréhender les outils de la communication de crise
 - Organiser des événements
3. Le titulaire est capable de communiquer avec les medias, les autres collectivités et les instances nationales et européennes
- Construire des relations presse et de mettre en pratique l'écriture journalistique
 - comprendre les interactions entre collectivités et les alliances stratégiques
 - mobiliser sa connaissance des institutions européennes et politiques européennes
 - Appréhender la communication d'influence et à ses moyens
4. Le titulaire est capable de communiquer à l'intérieur de la collectivité
- s'adapter à la structure décisionnelle dans les collectivités (rôle des élus, de l'administration)
 - mettre en œuvre une stratégie de communication interne
 - Choisir et élaborer les d'outils de communication interne
 - Gérer un projet et impliquer des agents autour d'un projet
5. Le titulaire est capable de maîtriser l'environnement juridique
- Connaissance des collectivités locales et de leurs compétences
 - Connaissance du droit de la communication publique (droits d'auteur, droit à l'image, droit électoral)
 - Connaissance des règles de l'achat public (Code des marchés publics)
 - Notions de finances locales et comptabilité publique
 - Connaissance du statut de la fonction publique
6. Le titulaire maîtrise les outils et méthodes
- Maîtrise de la rédaction et de l'écriture informative
 - utiliser des supports multimédias
 - concevoir des supports conforme aux exigences de la qualité graphique et PAO
 - Gérer des données, techniques d'enquête
 - Evaluer une stratégie de communication (intérêt, outils d'évaluation et mise en œuvre)
 - s'exprimer en Anglais / Allemand ou Espagnol

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Collectivité territoriale,
- Groupement de collectivités
- Etablissement public,
- Organisme de développement local,
- Agence de développement,
- Organisme consulaire
- Au sein des services de communication des
- Grandes villes, (+ de 50 000 habitants), villes moyennes, (15 à 50 000 habitants), et conseils généraux
- Groupements intercommunaux, (communautés d'agglomération, communautés de communes...)
- EPL (organismes de logement social, établissements hospitaliers...)
- EPN, services de l'Etat, (DDE, DRASS, DDASS, DRTE...)
- Chambres consulaires, organismes de développement, organismes de promotion touristique...
- Toute association ou entreprise assurant une mission de service public ou de développement local.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de communication
- Responsable de la communication,
- Journaliste ou chargé de publications

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 428 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 346
Jugés difficiles à recruter	21 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'IUT : <http://iut-bv.univ-fcomte.fr/>

Site du Diplôme : <http://lpcpnews.wordpress.com/> <http://infocombesancon.wordpress.com/>

Site Internet de l'Université de Franche-Comté : <http://www.univ-fcomte.fr>

Université de Franche-Comté

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17120/>